



CSW 68



**MISE À JOUR SUR LES PRÉPARATIFS DE LA
68ÈME SESSION HYBRIDE DE LA COMMISSION
DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS
UNIES (CSW68)**

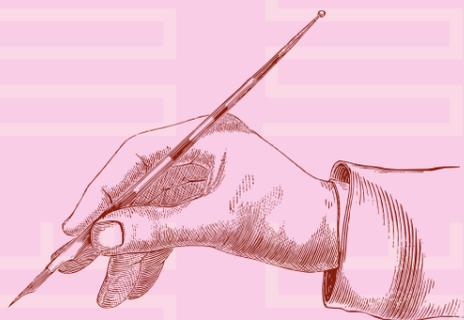


En personne - Siège des Nations
Unies, New York, États-Unis
d'Amérique



du 11 au 22 Mars 2024.

Qu'est-ce que CSW?



La Commission de la condition de la femme (CSW) est l'organisme intergouvernemental mondial dédié à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles. La CSW discute des progrès et des lacunes dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin de 1995, le principal document politique mondial sur l'égalité des sexes, ainsi que des questions émergentes qui affectent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Les résultats de chaque session sont transmis à l'ECOSOC pour suivi.

Le principal résultat de la CSW est les conclusions concertées (AC) sur le thème prioritaire fixé pour cette année. Les conclusions concertées contiennent une analyse du thème prioritaire et fournissent des recommandations concrètes à l'intention des gouvernements, des organes intergouvernementaux et autres institutions, des acteurs de la société civile et d'autres parties prenantes concernées, à mettre en œuvre aux niveaux international, national, régional et local. Cliquez pour ici [**en savoir plus sur la CSW.**](#)



B. Comment puis-je m'inscrire à la session hybride de la CSW68 ?



L'enregistrement de la CSW68 a commencé le **6 Octobre 2023 et fermera le 26 Janvier 2024**. Les organisations non gouvernementales (ONG) accréditées auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) peuvent désigner des représentants pour assister en personne à la CSW68. **[Veuillez cliquer ici pour vous inscrire à la CSW68.](#)** Attention, l'inscription en ligne est obligatoire. Pour toute question relative à l'enregistrement des ONG CSW, veuillez contacter l'adresse e-mail d'assistance à l'enregistrement CSW : csw@unwomen.org

En raison de contraintes d'espace, le nombre de participants aux sessions CSW est limité à un minimum ne dépassant pas 20 représentants par organisation. Pour faciliter l'inscription des féministes qui ne font pas partie d'une organisation accréditée par l'ECOSOC, le Caucus des Droits de la Femme (CDF) a créé [ce formulaire](#). Veuillez remplir le [formulaire](#) si vous êtes un membre du CDF qui a besoin d'aide pour vous inscrire et/ou si vous êtes un membre accrédité par l'ECOSOC et prêt à offrir une place dans votre délégation.



C. L'Afrique perturbe la CSW

L'Africa Disrupt CSW a été créée pour répondre au rétrécissement continu de l'espace réservé à l'engagement féministe et de la société civile lors des sessions annuelles de la CSW à New York. Contrairement aux autres réunions de l'ONU, chaque membre de l'ECOSOC ne peut accréditer que jusqu'à 20 participants pour la CSW. Cependant, en raison de la lourdeur des processus d'accréditation et d'immigration attribuée à l'optique raciste appliquée dans les processus de visa, aux réglementations liées au COVID-19, au manque d'accès aux vaccins, aux logements et repas coûteux, aux restrictions de voyage - économiques et autres ; et les changements provoqués par la pandémie, dans lesquels les délégations des pays ont été limitées à un maximum de six personnes par délégation. De ce fait, l'espace réservé à un engagement inclusif et participatif lors des délibérations sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes a été limité.





Nairobi Declaration

En mars 2022, 60 femmes et filles africaines dans toutes leurs diversités, représentant 18 pays africains, se sont réunies à **Nairobi, au Kenya**, pour la **toute première Commission Africaine de la Condition de la Femme (Afrique CSW66)** sous le thème : « *Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles dans le cadre des politiques et programmes relatifs au changement climatique, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe* ». La CSW Afrique a présenté une opportunité unique en son genre pour les femmes, les filles, les personnes non binaires et les personnes handicapées africaines, dans toute leur diversité, de se rassembler, de communier, de renforcer leurs capacités et de construire collectivement leur revendications pour la CSW66 en s'appuyant sur leurs réalités vécues, leurs expériences, leurs recherches, leurs preuves et leurs solutions - pour informer et influencer directement la 27^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), les futurs événements de la CSW et d'autres espaces mondiaux similaires.





Lilolongwe Declaration

En 2023, les membres de FEMNET, en collaboration avec l'ONG CSW/Afrique, ont organisé pour la deuxième fois le plus grand Africa Disrupt CSW67 avec plus de 200 femmes et filles de 21 pays africains à Lilongwe, au Malawi, sous le thème: «Déballer l'innovation, la technologie et l'éducation à l'ère numérique pour les femmes et les filles en Afrique». La décision d'accueillir la deuxième CSW Afrique en Afrique australe était intentionnelle et correspondait à notre désir de garantir que la CSW tourne dans toutes les communautés économiques régionales (CER) d'Afrique afin d'améliorer l'accessibilité des femmes et des filles africaines dans toute leur diversité. Le Malawi est également l'un des co-leaders de la Coalition d'action Génération Égalité pour la construction du mouvement féministe. Conformément au thème de la CSW67, le Malawi abrite la première académie africaine de drones et de données, utilisant l'intelligence artificielle (IA) pour fournir des services de santé, des solutions agricoles et une réponse humanitaire. Les délégués ont réaffirmé la contribution des femmes et des filles africaines innovatrices aux progrès technologiques dans leurs pays, sur le continent et dans le monde; réfléchi aux progrès et aux défis en matière de fracture technologique entre les sexes; consolidé les perspectives issues de contextes localisés et co-développé un programme et une voix communs dans la Déclaration de Lilongwe.





D. L'Afrique perturbe la CSW 68

20-22 Février 2024

📍 Banjul, Gambie

En 2024, les membres de FEMNET et d'autres organisations de la société civile organiseront la 3ème édition de la CSW68 Africa Disrupt du 20 au 22 Février à Banjul, en Gambie, sous le thème : « Reconquérir la dignité des femmes et des filles en Afrique ». Grâce à cette réunion, nous offrirons un espace sûr aux femmes et aux filles africaines dans toute leur diversité pour réfléchir à la façon dont le thème recoupe leur vie quotidienne et articuler des stratégies pour résoudre les problèmes de pauvreté, de financement et d'institutions.

Nous pensons que les femmes et les filles Africaines ne sont pas homogènes et qu'en tant que telles, elles vivent les thèmes de la CSW68 de diverses manières. Sans la possibilité de faire ressortir ces diverses expériences vécues, nous risquons de vivre derrière les plus vulnérables, ainsi que de proposer et de mettre en œuvre des solutions qui ne résolvent pas les problèmes systémiques, structurels et d'agence, qui les empêchent de jouir pleinement de leurs droits et d'atteindre leur plein potentiel.

La rencontre rassemblera des femmes et des filles des 5 sous-régions africaines dans toutes leurs diversités. Leur sélection sera basée sur les critères suivants:



- 
- Le principe d'inclusion. FEMNET donnera la priorité à l'accès aux membres qui ne se sont jamais engagés dans la CSW auparavant, offrant ainsi l'opportunité de nouvelles voix et idées.
 - Une attention sera accordée aux femmes et aux filles issues des partenaires de mise en œuvre de FEMNET et aux candidatures des membres des ONG CSW/Afrique.
 - FEMNET donnera la priorité à une représentation intersectionnelle, transversale et intergénérationnelle des femmes et des filles dans:
 - Toute leur diversité, y compris les adolescentes, les personnes handicapées, les femmes et les filles vivant dans les zones rurales et les établissements informels, les personnes non conformes au genre, etc.
 - Équilibre régional/langue (informé par les 5 sous-régions)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe5CWkr4Bt-RUfROFbv1C5IGGtAuiXP3ZxEcbj_rq9wEJbdew/viewform





E. Déclaration de position, messages clés et stratégies des OSC africaines sur le thème de la CSW68

Du 3 au 7 novembre 2023, plus de 200 défenseurs des droits des femmes et de la justice économique, féministes, adolescentes et jeunes militantes de 49 pays ont rejoint trois (3) consultations d'OSC africaines pré-CSW68 organisées par FEMNET et en collaboration avec l'ONG CSW. /L'Afrique et ONU Femmes. Ces réunions étaient opportunes non seulement pour partager leurs expériences vécues dans leurs contextes respectifs, mais également pour co-créer la déclaration de position des OSC africaines sur le thème prioritaire et de révision de la CSW68, soutenue par des recommandations critiques qui ont été présentées au Comité technique spécialisé africain pré-CSW68. Réunion du Comité sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (STC) tenue le 10 novembre 2023 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

En outre, les priorités stratégiques et les recommandations de la CSW68 des femmes et des filles africaines dans toute leur diversité ont été présentées aux ministres du genre et des affaires féminines le 14 novembre 2023, à Addis-Abeba, en Éthiopie, et utilisées stratégiquement pour influencer et contribuer à la position commune africaine sur le thème de la CSW68 qui a été adopté par les ministres.

FEMNET consolide actuellement la déclaration de position des OSC africaines sur la CSW68, soulignant les questions critiques pour un plaidoyer et une influence continue au niveau national avant la CSW68 à New York.





F. Liste de diffusion de la CSW 68

Le Secrétariat de FEMNET partagera des mises à jour sur les dates importantes et les événements clés alors que nous nous préparons pour Africa Disrupt et CSW68 à New York. Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion, veuillez partager vos informations avec nous sur [ce lien](#).

G. CSW 68 Parallel Events

L'inscription aux événements parallèles qui sont coordonnées par le Comité des ONG sur la condition de la femme (ONG CSW/NY) s'est achevé en décembre 2023. Nous invitons les membres et partenaires de FEMNET à partager avec nous les événements parallèles confirmés pour nous permettre de créer un calendrier des événements à ne pas manquer. Veuillez nous envoyer les événements par e-mail à Julie Okiro au j.okiro@femnet.or.ke.

H. Événements parallèles de la CSW 68

Les missions permanentes, les organisations intergouvernementales et les entités des Nations Unies organisent des événements parallèles dans les locaux de l'ONU pendant la session de la CSW. Les missions permanentes et les entités des Nations Unies intéressées par l'organisation d'un événement parallèle à la CSW68 sont priées de contacter ONU-Femmes par courrier électronique à l'adresse suivante : csw.sideevents@unwomen.org. La date limite pour que les missions permanentes, les organisations intergouvernementales et les entités des Nations Unies puissent inscrire des événements parallèles à la CSW est le **31 janvier 2024**.





Faire un discours lors du débat général

Sous réserve de disponibilité de temps, des déclarations orales pourront être prononcées pendant le débat général par un nombre limité d'ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC. La préférence sera accordée aux ONG s'exprimant sur le thème prioritaire ou le thème d'examen, ainsi qu'aux ONG s'exprimant au nom de groupes d'organisations, de caucus ou de coalitions. Les déclarations orales ne peuvent pas durer plus de trois minutes (environ deux pages à double interligne en taille de police 12). Les instructions seront communiquées, par courrier électronique, aux ONG qui seront sélectionnées.

Inscription aux ONG dotés du statut consultatif auprès de l'ECOSOC et souhaitant exprimer leur intérêt à faire une déclaration orale lors du débat général à la CSW qui s'ouvre généralement fin janvier.

Intervenir depuis la salle lors d'un dialogue interactif

Un nombre limité d'ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC pourront faire des interventions orales lors des panels interactifs, sous réserve de disponibilité de temps. Les interventions doivent être axées sur le thème du panel et non sur d'autres questions. Les interventions lors de panels d'experts interactifs ne doivent PAS prendre la forme de déclarations préparées; Les ONG ne sont donc pas tenues de soumettre des copies de ces interventions. Ces interventions doivent prendre la forme de commentaires ou de questions adressées aux experts du panel. Les interventions ne peuvent excéder trois minutes. Les instructions seront communiquées par e-mail aux organisations qui seront sélectionnées pour effectuer une intervention. Inscription aux ONG dotés du statut consultatif auprès de l'ECOSOC et souhaitant exprimer leur intérêt à intervenir lors d'un dialogue ou d'un panel interactif qui s'ouvre généralement fin janvier.





Déclarations des ONG CSW68

En octobre 2023, FEMNET a soumis une déclaration réfléchissant au thème de la CSW68 et présentant des recommandations succinctes pour le financement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes fondées sur des alternatives économiques féministes. [Cliquez sur ici pour télécharger et lire la déclaration de FEMNET](#) et cliquez ici pour lire tous les différents [Déclarations des ONG](#).

Notre appel à l'action

Les féministes, militantes et défenseurs du genre africains exigent l'annulation des conditionnalités d'austérité coloniales, exploitatrices et extractives dans les pays du Sud. De toute urgence, les gouvernements et les partenaires de développement doivent financer et mettre en place des mécanismes institutionnels pour faire face aux réalités vécues (telles que la pauvreté, la violence basée sur le genre, le fardeau du travail de soins non rémunéré, le chômage, la discrimination multiple, qui sont un problème majeur). Résultat de la mauvaise gouvernance, des guerres, des conflits, du capitalisme, du patriarcat et des instabilités économiques) des femmes et des filles dans toute leur diversité. En outre, nous appelons à la mise en œuvre urgente des engagements existants sur la protection, la promotion et la sauvegarde des droits des femmes, des filles et des personnes non conformes au genre dans toute leur diversité (y compris les personnes handicapées, vivant dans les zones rurales et les établissements informels, les communautés autochtones, les personnes historiquement marginalisées et personnes et communautés exploitées). Nous exhortons les organisations intergouvernementales (y compris les Nations Unies et l'Union africaine) et les gouvernements nationaux à renforcer les dispositions juridiques et à garantir une approche fondée sur les droits pour l'accès des femmes et des filles à la protection sociale, aux services publics et aux infrastructures durables.





Suivez et engagez-vous sur Twitter en utilisant l'hashtag #AfricaDisruptCSW68 et #CSW68- le marquage **@FemnetProjet** **@engocswafrica**

*Pour toute question, clarification et plus d'informations, veuillez contacter Esther Nyawira, coordinatrice du programme Filles et jeunes femmes par e-mail **e.nyawira@femnet.or.ke** et Kerubo Onsoti, Responsable des Médias Numériques par email sur **kerubo@femnet.or.ke.***

